

Communiqué

La FNEC FP-Force Ouvrière ne participera pas aux états généraux de l'école inclusive

Rennes, le 30/10/2025

Madame la Rectrice,

Je vous remercie pour votre invitation à la conférence d'ouverture des états généraux de l'école pour tous, le mercredi 5 novembre 2025. Après en avoir débattu avec les syndicats de la FNEC FP-Force Ouvrière de l'académie de Rennes, je vous informe que nous ne participerons pas à cette initiative.

En effet, notre fédération porte depuis des années des revendications qui sont totalement ignorées, et les « états généraux de l'école inclusive » convoqués n'ont absolument pas pour objectif d'organiser des échanges sur ces revendications élaborées avec les personnels. Ces « états généraux de l'école inclusive » ont pour but de continuer à appliquer de façon systématique l'inclusion scolaire, au mépris des besoins spécifiques de nombreux élèves, et de continuer à faire reposer tout l'accueil des élèves en situation de handicap sur les enseignants des classes dites « ordinaires », en application des coupes budgétaires.

La FNEC FP-FO ne peut cautionner une démarche qui, sous couvert d'« école inclusive », prolonge et renforce une politique dont nous dénonçons depuis vingt ans les effets dévastateurs.

Depuis la loi Montchamp de 2005, l'inclusion scolaire est devenue la norme et l'enseignement spécialisé l'exception. Cette loi a profondément modifié le cadre de la scolarisation des enfants en situation de handicap : les décisions d'orientation ne relèvent plus de commissions indépendantes composées de professionnels qualifiés, mais de commissions départementales présidées par les conseils départementaux. Ce glissement a fragilisé le secret médical, les droits des familles et le principe même d'une orientation adaptée aux besoins réels des élèves.

Vingt ans plus tard, le constat est sans appel :

- des classes et structures spécialisées (IME, ITEP, ULIS, SEGPA, RASED) ont été fermées ou transformées ;
- les enseignants spécialisés voient leurs missions vidées de leur sens, le CAPA-SH ayant été remplacé par le CAPPEI, symbole d'une « fusion » des spécialités au service de l'idéologie inclusive ;
- des dispositifs de mutualisation tels que les PIAL puis les PAS ont été mis en place, permettant de gérer les accompagnements à moyens constants en contournant les notifications de la MDPH ;
- des dispositifs d'autorégulation (DAR) se développent, intégrant des élèves présentant des troubles du neurodéveloppement sans AESH, ni moyens spécifiques, et confiant leur suivi à des enseignants non spécialisés.

Sous couvert d'inclusion, l'objectif réel est bien de réduire les coûts : une place en établissement médico-social coûte environ 40 000 euros par an, contre 9 000 euros pour une place en classe ordinaire. Ce transfert de charge budgétaire se fait au détriment des élèves, des familles et des personnels. Plus de 24 000 enfants ayant une notification d'orientation en ESMS ne trouvent aujourd'hui aucune place.

Cette politique que nous qualifions d'hypocrite et de cynique se traduit concrètement par une souffrance au travail inédite :

- les enseignants, AESH et personnels d'encadrement multiplient les fiches de signalement SST face à des situations ingérables (coups, morsures, gifles, insultes, crachats, etc.) ;
- les AESH, pourtant indispensables, demeurent précaires, sous-payés et employés à temps incomplet ;
- les RASED sont réduits à peau de chagrin, détournés de leur mission de prise en charge directe des élèves pour devenir des « accompagnateurs de pratiques » auprès des équipes.

La FNEC FP-FO défend une véritable école de la République, garante de l'égalité, qui respecte les statuts et les missions de chacun : à l'Éducation nationale, la mission d'instruction dans des classes à effectifs raisonnables ; au secteur médico-social, la mission de soins, d'accompagnement et de rééducation dans des structures adaptées.

Il est grand temps que l'académie réponde aux demandes des personnels. Nous réaffirmons nos revendications :

- la défense et le développement de l'enseignement spécialisé et adapté ;
- le maintien et la création de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- le retrait du décret d'externalisation des ESMS et de l'acte 2 de l'école inclusive ;
- le recrutement d'enseignants spécialisés et d'AESH avec un statut de fonctionnaire et un vrai salaire ;
- le réemploi des AESH licenciées lors de la CCP du 30 septembre. Il est scandaleux de laisser entendre lors du CSA académique du 14 octobre que ces dernières auraient saisi une « aubaine » pour quitter leur poste ;
- la revalorisation et la reconnaissance de tous les professionnels intervenant dans la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Nous ne participerons donc pas à ces états généraux qui semblent viser à légitimer la poursuite d'une politique d'inclusion forcée, destructrice pour les élèves comme pour les personnels, et ne répondent en aucune manière aux revendications.

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice, à l'expression de ma considération distinguée.

Bastien Joyaux
Coordinateur de la FNEC FP-FO dans l'académie de Rennes



Coordonnées :

 06 47 74 18 63

 bjoyaux@snfolc-bretagne.fr